



PRÉFECTURE DU LOIRET

**CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RURALITÉ DU PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS
BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS**

ANNEE 2017

ENTRE

Nacer MEDDAH, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret

d'une part,

ET

Monique BEVIÈRE, présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Et Delmira DAUVILLIERS, présidente de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, Jean-Claude BOUVARD, président de la communauté de communes du Pithiverais, Martial BOURGEOIS, président de la communauté de communes de la Plaine Nord Loiret, Céline DUPRÉ, maire de la commune de Châtillon le Roi, Jacques FERNANDES, maire de la commune de Briarres sur Essonne, Michel BERTHELOT, maire de la commune de Chambon la Forêt, Marc PETETIN, maire de la commune de Dadonville, Martial BOURGEOIS, maire de la commune de Jouy en Pithiverais, Philippe NOLLAND, maire de la commune de Pithiviers, Michel TOURAINE, maire de la commune de Puiseaux, et Alain DI STEFANO, maire de la commune de Yèvre la Ville,

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires.

La présente convention financière 2017 liste les actions à engager pour l'année 2017.

Elles pourront être cofinancées par l'État, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de ruralité du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, signé le 25 janvier 2017, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2017 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de ruralité et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de ruralité, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de ruralité, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2017, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2017

Ces actions, qui seront à engager en 2017, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'État (*dotations, crédits de droit commun crédits spécifiques...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2017 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'État, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'État au titre de la présente convention est donc sous réserve

que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2017, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Total: crédits État sollicités par type de crédits	DETR	Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) « thématique »	FSIL « contrat de ruralité »	Volet territorial du CPER	Conseil Départemental	Autres CR Réserve Parlementaire CNDS CCPNL
	356 526 €	249 262, 60 €	750 000 €	1 030 000 €	703 126 €	489 839 € 35 000 € 3 000 € 8 083 €

ARTICLE 4 : Tableau des actions inscrites par volets thématiques

CONTRATS DE RURALITÉ DU PAYS BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS

Total
7 49 999,99
€

Total
16 017
784,88 €

collectivité	Commune/ EPCI	pop	date dépôt	date AR	Opération	Coût HT €	Demande collectivité				Financements						Taux	dotation	
							Taux	dotation	DETR 2017	FSIL 2017	CD	CR	CAF	C des Dépôts	Autres	retenu			
Thématique 1 : Accès aux services et aux soins																			
1	AUTRUY SUR JUINE	C	717	20/02/17	Travaux de réaménagement de la mairie et bâtiments communaux	160 000,00 €	13	20 000,00	25 000 26% (2016)	non retenu	21 000 13,12%					TEPCV 22% = 35 000 ? Réserve Pari. 7,5% = 12 000		0,00	
2	OUTARVILLE	C	1428	27/03/17	Travaux d'aménagement d'une cuisine traiteur à la salle polyvalente Detruite lors d'un incendie en 2013	37 375,00 €	73	27 283,75		non retenu	pas de dossier déposé				réserve parie. 7% =2 500		0,00		
3	CCP	E		02/03/17	Maison de santé pluridisciplinaire	2 317 328,00 €	20	463 465,60				1030000 CPER- CRST			Rpartiem 3% = 100 000 MSA 1%= 30 000		4,57	106 000,00	
4	CCPNL	E		01/02/17	Création d'un espace "services publics" à Outarville	40 836,00 €	62	25 171,31			7 500 18%							61,63	25 171,30
Thématique 2 : Revitalisation des centres Bourgs																			
5	BEAUNE LA ROLANDE	C	2209	22/03/17	Travaux d'aménagement de sécurité rue du Général Crouzat	220 480,00 €	27	59 529,80		55 529 27% ?	57 450 27%								0,00
6	BRIARRES SUR ESSONNE	C	518	30/12/16	Mise en valeur du Bourg- Centre , création et aménagement d'espaces verts, embellissement de place aux abords des bâtiments publics, enfouissement des lignes et voies	93 490,20 €	17	15 659,81	23 373 25%		18 698 20%							10	9 349,02
7	DIMANCHEVILLE	C	123	05/12/16	Mise en sécurité du carrefour RD25 et de la rue de la Croix St Fiacre, aménagement d'un quai de bus	186 350,00 €	25	46 587,50		37 270 20%	51 376 (2016 + 2017) 28%				Réserve parlementaire 5% =9 317,50				0,00
8	ESCRENNES	C	717	20/02/17	Travaux d'aménagement paysager et de voirie dans le centre bourg, place de l'église, rue de l'église et rue des Murs	507 933,00 €	24	120 634,09	126 983 = 25% 2ème concertation ?		22 750 4,23% de 537 762				Reserve Parlementaire 2% = 9 000				0,00
9	NANCRAY SUR RIMARDE	C	559	29/03/17	Aménagement d'un local en vue de la création d'une épicerie participative vente de produits bio et circuits courts	81 377,00 €	40	32 550,80				32 550 40%							0,00
10	OUTARVILLE	C	1428	27/03/17	Réfection complète de la rue des archives	89 400,00 €	80	71 520,00			0 €				projet abandonné				0,00
11	PITHIVIERS	C	8893	30/03/17	Requalification de la place des halles	515 386,00 €	40	206 154,40			68 113 = 13% + amendes de police ?				Reserve Parlementaire			30	154 615,80

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2017 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'État devant être notifiés avant le 31 décembre 2017.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de ruralité assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Pithiviers, le **20 JUIL, 2017**

**Le Préfet de la Région
Centre-Val de Loire,
Préfet du Loiret**



Nacer MEDDAH

**La Présidente du PETR
pour le développement du
Pays Beauce Gâtinais en
Pithiverais**



Monique BEVIERE

**La Présidente de la
Communauté de communes
du Pithiverais Gâtinais**



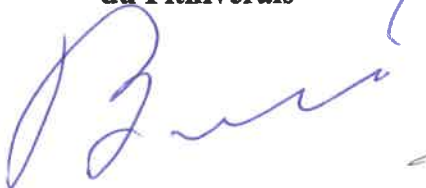
Delmira DAUVILLIERS

**Le Président de la
Communauté de communes
de la Plaine du Nord Loiret**



Martial BOURGEOIS

**Le Président de la
Communauté de communes
du Pithiverais**



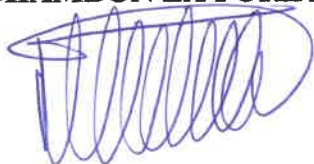
Jean-Claude BOUVARD

**Le maire
de la commune de
BRIARRES SUR ESSONNE**



Jacques FERNANDES

**Le maire
de la commune de
CHAMBON LA FORET**



Michel BERTHELOT

**Le maire
de la commune de
CHATILLON LE ROI**



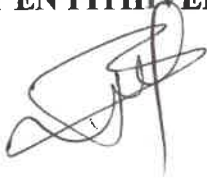
Céline DUPRÉ

**Le maire
de la commune de
DADONVILLE**



Marc PETETIN

**Le maire
de la commune de
JOUY EN PITHIVERAIS**



Martial BOURGEOIS

**Le maire
de la commune de
PITHIVIERS**



Philippe NOLLAND

**Le maire
de la commune de
PUISEAUX**



Michel TOURAINE

**Le maire
de la commune de
YEVRE LAVILLE**



Alain DI STEFANO

CONVENTION ANNUELLE DE FINANCEMENT 2017

ANNEXE 1

Liste des actions programmées en 2017 et leurs modalités de réalisation

Thématique	1. Accès aux services publics et marchands et aux soins																														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																														
Projet	Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Pithiviers																														
Maître d'ouvrage	Nom : CC du Pithiverais Adresse : 53 Faubourg d'Orléans – 45 300 PITHIVIERS Porteur du projet : M. Jean-Claude BOUVARD, Président Personne en charge du projet : M. Jérôme GASPARD, DGS Téléphone : 02 38 30 93 63 Courriel : cynthia.lenoble@ccdp.fr																														
Localisation	Rue du Capitaine Giry, 45 300 PITHIVIERS																														
Descriptif sommaire	<p>Le projet consiste en la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire favorisant l'attractivité du territoire en vue de l'installation de nouveaux professionnels de santé et permettant par ailleurs la reconquête d'une friche commerciale en centre-ville de Pithiviers.</p> <p>De nombreux partenaires ont été mobilisés dès le début du projet : l'association des professionnels de santé, l'ARS, le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, la Région Centre-Val de Loire, la Mutuelle Sociale Agricole.</p> <p>Le projet initié par la CC Le Cœur du Pithiverais a été repris par la CC du Pithiverais, issue de la fusion des EPCI au 1^{er} janvier 2017. Il vise à favoriser le renforcement de l'offre de soins. Le laboratoire d'analyses médicales sera situé dans le même périmètre.</p> <p>Une vingtaine de professionnels seront accueillis : 4 médecins généralistes (capacité de 7), 5 masseurs kinésithérapeutes, 6 infirmiers, 1 ostéopathe, 1,5 pédicure-podologue, 1 orthophoniste, 2 sages-femmes.</p> <p>Le projet s'étend sur un bâti de 1 200 m² environ. À ce jour, 3 cabinets ne sont pas affectés. Les locaux comprendront également une salle de réunion, un logement étudiant.</p>																														
Maître d'œuvre	Cabinet d'architecture Gilbert AUTRET																														
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Démolitions et gros œuvre (dépenses retenues)</td> <td>60 000,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire+Fonds UE+CPER Env. Parlementaire</td> <td>1 030 000,00 € 100 000,00</td> </tr> <tr> <td>Couverture et étanchéité</td> <td></td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Revêtements de façade</td> <td></td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>106 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Menuiseries extérieures</td> <td></td> <td>DETR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Serrurerie - métallerie</td> <td></td> <td>FSIL</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses		Recettes		Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Démolitions et gros œuvre (dépenses retenues)	60 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire+Fonds UE+CPER Env. Parlementaire	1 030 000,00 € 100 000,00	Couverture et étanchéité		Conseil Départemental du Loiret		Revêtements de façade		Contrat de ruralité	106 000,00 €	Menuiseries extérieures		DETR		Serrurerie - métallerie		FSIL	
Dépenses		Recettes																													
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																												
Démolitions et gros œuvre (dépenses retenues)	60 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire+Fonds UE+CPER Env. Parlementaire	1 030 000,00 € 100 000,00																												
Couverture et étanchéité		Conseil Départemental du Loiret																													
Revêtements de façade		Contrat de ruralité	106 000,00 €																												
Menuiseries extérieures		DETR																													
Serrurerie - métallerie		FSIL																													

	Cloisons - doublage	2 071 000,00 €	TEPCV	
	Menuiseries intérieures		SIERP	
	Faux plafonds		Autofinancement	1 051 328,00 €
	Revêtements de sols et faïences		MSA	30 000,00 €
	Peintures et revêtements muraux			
	Électricité			
	Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaires			
	VRD - espaces verts			
	Acquisition terrain (exclu dépenses retenues)	427 533,00 €		
	Architecte	144 908,00 €		
	Divers	41 420,00 €		
	Total	2 317 328,00 €	Total	2 317 328,00 €
Calendrier de réalisation	2017-2019			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de MSP construite : 1 Nombre de professionnels de santé installés : 20 Nombre de stagiaire accueilli : 1			

Thème du contrat	1. Accès aux services et aux soins																																			
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																																			
Titre du projet	Création d'un espace services publics à Outarville																																			
Maître d'ouvrage	Nom : CC Plaine du Nord Loiret Adresse : 1 Rue de Pithiviers – 45 480 BAZOCHES LES GALLERANDES Porteur du projet : M. Martial BOURGEOIS, Président Personne en charge du projet : M. James BRUNEAU, DGS Téléphone : 02 38 39 60 38 Courriel : scolaire.outarville@cc-plaine-nord-loiret.fr																																			
Localisation	Mairie d'Outarville, Rue d'Arconville – 45 480 OUTARVILLE																																			
Descriptif sommaire	<p>La finalité du projet est de proposer un espace service public au plus proche de l'utilisateur dans le cadre d'une politique publique centrée sur les territoires ruraux. Sur le modèle de la MSAP de Beaune la Rolande, l'espace service public sera aménagé dans les locaux de la mairie d'Outarville.</p> <p>Le projet est porté par la CC Plaine du Nord Loiret, qui a pris la compétence MSAP.</p> <p>Le service proposé se fera sur trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un premier accueil pour les renseignements de premier niveau - un service de consultation et d'accompagnement numérique - un service de visioconférence. <p>L'ouverture de l'ESP se fera progressivement, en adéquation avec la demande, avec une extension progressive des plages horaires.</p> <p>Les partenaires adhérent : CAF, MJD, CPAM ; CARSAT, ADIL.</p> <p>La commune d'Outarville prendra en charge les frais de fonctionnement de l'ESP. Une délégation de gestion sera passée entre la communauté de communes et la mairie pour déléguer le fonctionnement.</p>																																			
Maître d'œuvre	SARL OXYLIUM																																			
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>35 586,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>AMO</td> <td>5 250,00 €</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td></td> <td>7 500,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds européens</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Contrat de ruralité</td> <td></td> <td>25 171,30 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DETR</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Travaux	35 586,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire			AMO	5 250,00 €	Conseil Départemental du Loiret		7 500,00 €			Fonds européens					Contrat de ruralité		25 171,30 €			DETR		
Dépenses	Recettes																																			
	Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																																
Travaux	35 586,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																																		
AMO	5 250,00 €	Conseil Départemental du Loiret		7 500,00 €																																
		Fonds européens																																		
		Contrat de ruralité		25 171,30 €																																
		DETR																																		

			TEPCV	
			SIERP	
			Autofinancement	8 164,70 €
	Total	40 836,00 €	Total	40 836,00 €
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation d'un ESP : 1 Nombre de service accueilli : 5 Nombre d'utilisateurs en année 1			

Thème du contrat	2. Revitalisation des centres bourgs																														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																														
Titre du projet	Réaménagement de la Place des Déportés de Briarres/Essonne																														
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Briarres sur Essonne Adresse : 58 Rue de la Gare – 45 390 BRIARRES SUR ESSONNE Porteur du projet : M. Jacques FERNANDES, Maire Personne en charge du projet : M. Jacques FERNANDES, Maire Téléphone : 02 38 32 11 19 Courriel : mairie-de-briarres@wanadoo.fr																														
Localisation	Place des Déportés, 45 390 BRIARRES/ESSONNE																														
Descriptif sommaire	<p>Le projet concerne le réaménagement de la place centrale du village, la Place des Déportés, avec la création d'une circulation douce piétonnière pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la place vers le commerce de proximité.</p> <p>Le projet d'aménagement et de développement communal concerne les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement de la Place - création de places de stationnement et redistribution des places existantes sur la place avec création d'une place PMR - création d'arrêts minutes pour favoriser l'accès au commerce de proximité - création de places dédiées et mise en place d'une borne de rechargement pour véhicules électriques - mise en place de barrières fleuries - protection du monument des déportés 																														
Maître d'œuvre	Cabinet Nathalie CHAPPE																														
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux de voirie, réseaux</td> <td rowspan="6">93 490.20 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier urbain</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td>18 698,00 €</td> </tr> <tr> <td>Études et géomètre</td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>AMO</td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>9 349,02 €</td> </tr> <tr> <td>Génie électrique pour borne</td> <td>DETR</td> <td>23 373,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Travaux de voirie, réseaux	93 490.20 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire		Mobilier urbain	Conseil Départemental du Loiret	18 698,00 €	Études et géomètre	Fonds européens		AMO	Contrat de ruralité	9 349,02 €	Génie électrique pour borne	DETR	23 373,00 €				
Dépenses	Recettes																														
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																												
Travaux de voirie, réseaux	93 490.20 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																													
Mobilier urbain		Conseil Départemental du Loiret	18 698,00 €																												
Études et géomètre		Fonds européens																													
AMO		Contrat de ruralité	9 349,02 €																												
Génie électrique pour borne		DETR	23 373,00 €																												

		FSIL	
		TEPCV	
		SIERP	
		Autofinancement	42 070,20 €
	Total	93 490,20 € Total	93 490,20 €
Calendrier de réalisation	2017		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de place réaménagée : 1 Nombre de borne électrique installée : 1 Nombre de place PMR créée :		

Thème du contrat	2. Revitalisation des centres bourgs																																	
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																																	
Titre du projet	Requalification de la Place des Halles de Pithiviers																																	
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Pithiviers Adresse : Place Denis Poisson – 45 300 PITHIVIERS Porteur du projet : M. Philippe NOLLAND, Maire Personne en charge du projet : M. Tristan AUGER, Service technique Téléphone : 02 38 32 06 50 Courriel : tristan.auger@pithiviers.fr																																	
Localisation	Place des Halles, 45 300 PITHIVIERS																																	
Descriptif sommaire	<p>L'aménagement de la Place des Halles vise à requalifier les espaces publics pour créer une place agréable à vivre et à partager, tout en restant fonctionnelle. Elle sera desservie par une voie de circulation et accueillera le marché bihebdomadaire. L'enrobé qui couvrait entièrement la place sera supprimé au profit de revêtements clairs et perméables (sur plus de la moitié). La présence des voitures sera fortement diminuée, le stationnement passant de 98 à 67 places. Deux voies piétonnes seront créées et connectées aux rues piétonnes existantes. La place qui était ceinturée par des voies de circulation est traversée par une voie, ce qui permet le maintien de la desserte des véhicules pendant le marché.</p> <p>La place sera largement végétalisée. Six grandes jardinières structurent la composition d'ensemble. Elles seront plantées d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Au total, 14 arbres seront plantés sur place. Les jardinières seront délimitées par des murets sur lesquels se trouvent des bancs où les promeneurs pourront s'asseoir et profiter des nouveaux espaces.</p>																																	
Maître d'œuvre	Anne VELCHE, paysagiste DPLG																																	
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux (réseaux, assainissement, voirie, végétalisation, éclairage)</td> <td rowspan="2">515 386,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>AMO</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td>68 138,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>154 615,80 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DETR</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>FSIL</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Travaux (réseaux, assainissement, voirie, végétalisation, éclairage)	515 386,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire		AMO	Conseil Départemental du Loiret	68 138,00 €			Fonds européens				Contrat de ruralité	154 615,80 €			DETR				FSIL	
Dépenses	Recettes																																	
	Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																														
Travaux (réseaux, assainissement, voirie, végétalisation, éclairage)	515 386,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																																
AMO		Conseil Départemental du Loiret	68 138,00 €																															
		Fonds européens																																
		Contrat de ruralité	154 615,80 €																															
		DETR																																
		FSIL																																

		TEPCV	
		SIERP	
		Enveloppe Parlementaire	10 000,00 €
		Autofinancement	282 632,20 €
	Total	515 386,00 € Total	515 386,00 €
Calendrier de réalisation	2017		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de place réaménagée : 1 Nombre de plantation réalisée : 14 Nombre de places de stationnement concernées : 67 Taux de satisfaction des habitants :		

Thème du contrat	2. Revitalisation des centres bourgs																								
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																								
Titre du projet	Acquisition d'un bâtiment en vue d'installer un bâtiment relais à Bazoches les Gallerandes																								
Maître d'ouvrage	Nom : CC Plaine du Nord Loiret Adresse : 1 Rue de Pithiviers – 45 480 BAZOCHES LES GALLERANDES Porteur du projet : M. Martial BOURGEOIS, Président Personne en charge du projet : M. James BRUNEAU, DGS Téléphone : 02 38 39 60 38 Courriel : scolaire.ouarville@cc-plaine-nord-loiret.fr																								
Localisation	Zone industrielle, 45 480 BAZOCHES LES GALLERANDES																								
Descriptif sommaire	<p>La CC de la Plaine du Nord Loiret souhaite renforcer l'attractivité économique de son territoire en développant une offre de bâtiments relais afin de faciliter l'implantation des artisans ou entrepreneurs sur son territoire.</p> <p>La superficie totale utile est de 1 500 m², sur un terrain de 4 318 m². Les locaux sont idéalement placés dans la zone industrielle de Bazoches les Gallerandes, le long de la RD 97. L'accessibilité en est donc facilitée. Compte tenu du potentiel, la CC s'est portée acquéreur des locaux, dont l'estimation a été réalisée par France Domaine.</p> <p>Une promesse de vente doit concrétiser l'acquisition avant fin juin 2017. Dans le même lieu, la collection Dufour pourrait être protégée des intempéries, en attendant que le projet de valorisation de cette collection (plusieurs milliers de pièces) puisse voir le jour.</p>																								
Maître d'œuvre	/																								
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition du bâtiment</td> <td rowspan="3">435 000,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais de notaire</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td>130 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Achat de matériel d'agencement</td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>50 000,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Acquisition du bâtiment	435 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire		Frais de notaire	Conseil Départemental du Loiret	130 000,00 €	Achat de matériel d'agencement	Fonds européens				Contrat de ruralité	50 000,00 €
Dépenses	Recettes																								
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																						
Acquisition du bâtiment	435 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																							
Frais de notaire		Conseil Départemental du Loiret	130 000,00 €																						
Achat de matériel d'agencement		Fonds européens																							
		Contrat de ruralité	50 000,00 €																						

			DETR	
			FSIL	
			TEPCV	
			SIERP	
			Autofinancement	255 000,00 €
	Total	435 000,00 €	Total	435 000,00 €
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiment acheté : 1 Nombre de bâtiment relais aménagé : 1 Nombre d'entreprises installées :			

Thème du contrat	3. Attractivité du territoire		
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017		
Titre du projet	Création d'un circuit de randonnée dans la vallée de l'œuf à Dadonville		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Dadonville Adresse : Rue du Pressoir – 45 300 DADONVILLE Porteur du projet : M. Marc PETETIN, Maire Personne en charge du projet : Mme Muriel ANCEAU, secrétaire générale Téléphone : 02 38 33 06 42 Courriel : contact@dadonville.fr		
Localisation	GR 32, vers Chantaloup, 45 300 DADONVILLE		
Descriptif sommaire	<p>La commune de Dadonville projette d'aménager un parcours de randonnée depuis le Pont du Gué aux Dames jusqu'au Pont de la Colère, en passant par le Bois à Jules, près de Chantaloup. Une autre « entrée » est prévue Rue du Château d'eau, derrière le Domaine de Chantaloup, en accord avec cette structure d'accueil.</p> <p>Ce projet sera réalisé en direction des habitants de Dadonville, du Pithiverais en général, empruntant le GR 32. Une partie des terrains est classée en zone Natura 2000 (inventaire sur la faune et la flore réalisé par le cabinet d'études BIOTOPE).</p> <p>Ce parcours permettrait d'emprunter le fond de la vallée de l'œuf, un coteau boisé, une parcelle avec pelouse calcicole, de longer la rivière (partenariat avec le Syndicat de rivière).</p> <p>Le parcours sera ponctué de panneaux didactiques illustrant la faune, la flore, les enjeux Natura 2000, le patrimoine bâti, la gestion de l'eau, le pâturage ovin, etc.</p>		
Maître d'œuvre	/		
Budget de l'action	Dépenses	Recettes	
	Nature	Montant HT	Co-financeurs Montant HT

	Acquisition des parcelles	84 617,86 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	
	Bornage		Conseil Départemental du Loiret	15 000,00 €
	Réouverture des milieux		Fonds européens	
	Aménagement parcours de santé		Contrat de ruralité	21 154,47 €
	Aménagements divers de sécurité		DETR	
	Panneaux didactiques		FSIL	
			TEPCV	
			SIERP	
			Autofinancement	48 463,39 €
	Total		84 617,86 € Total	84 617,86 €
Calendrier de réalisation	Acquisition : 2017			
	Travaux et installations : 2017 à 2018			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de mètres linéaires de parcours aménagés : 1 400			
	Nombre de panneaux didactiques installés : 4			
	Satisfaction des utilisateurs :			

Thème du contrat	3. Attractivité du territoire																																								
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																																								
Titre du projet	Aménagement d'un bâtiment pour la création d'un espace à vocation touristique, culturelle et professionnelle à Yèvre le Châtel																																								
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Yèvre la Ville Adresse : 101 Rue de Saint Lubin – 45 300 YEVRE LA VILLE Porteur du projet : M. Alain di STEFANO, Maire Personne en charge du projet : M. Alain di STEFANO, Maire Téléphone : 02 38 34 27 07 Courriel : adistefano@orange.fr																																								
Localisation	Place Saint Lubin, 45 300 YEVRE LE CHATEL YEVRE LA VILLE																																								
Descriptif sommaire	<p>Alors que le site de la Place St Lubin a été réaménagé et mis en valeur grâce notamment à la suppression du château d'eau qui défigurait la place, et la création d'un deck offrant un nouvel accès à l'église (couronné du Prix de l'aménagement urbain 2012 et nommé aux Victoires du paysage), un ancien atelier à l'abandon demeure en périphérie immédiate.</p> <p>Cette friche industrielle faisait fonction, ces dernières années de remise et de garage. Jamais achevé, le bâtiment en parpaings apparents est couvert de fausses ardoises. Son propriétaire étant décédé, le bâtiment est en vente avec une ancienne maison en préfabriqué, à l'arrière du terrain.</p> <p>Remarquablement situé, il est à craindre que ces bâtiments trouvent rapidement acquéreur et restent en l'état, ce qui continuerait à nuire à l'ensemble du site.</p> <p>Le projet vise avant tout la réhabilitation du bâtiment pour y accueillir des concerts, des spectacles et diverses expositions, ce dont manque encore à ce jour la commune de Yèvre le Châtel. Des réunions pourront également être accueillies.</p> <p>Il sera prévu de rendre accessible des sanitaires aux PMR, ce qui permettra au village de répondre à ses obligations de mise en accessibilité des sites touristiques.</p>																																								
Maître d'œuvre																																									
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition de bâtiment</td> <td>70 000,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td></td> <td>21 700,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds européens</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Contrat de ruralité</td> <td></td> <td>17 500,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DETR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>FSIL</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Acquisition de bâtiment	70 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire					Conseil Départemental du Loiret		21 700,00 €			Fonds européens					Contrat de ruralité		17 500,00 €			DETR					FSIL		
Dépenses	Recettes																																								
	Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																																					
Acquisition de bâtiment	70 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																																							
		Conseil Départemental du Loiret		21 700,00 €																																					
		Fonds européens																																							
		Contrat de ruralité		17 500,00 €																																					
		DETR																																							
		FSIL																																							

		TEPCV	
		SIERP	
		Autofinancement	30 800,00 €
	Total	70 000,00 €	Total
			70 000,00 €
Calendrier de réalisation	Acquisition : 2017		
	Travaux : 2018 (hors dossier)		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiment acheté : 1		
	Nombre de bâtiment réhabilité : 1		

Thème du contrat	3. Attractivité du territoire														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017														
Titre du projet	Réhabilitation de la piscine de Pithiviers le Vieil														
Maître d'ouvrage	Nom : CC du Pithiverais Adresse : 53 Faubourg d'Orléans – 45 300 PITHIVIERS Porteur du projet : M. Jean-Claude BOUVARD, Président Personne en charge du projet : Mme Christelle JACQUET Téléphone : 02 38 30 99 99 Courriel : christelle.jacquet@ccdp.fr														
Localisation	Le Boulay, 45 300 PITHIVIERS LE VIEIL														
Descriptif sommaire	<p>La piscine de Pithiviers le Vieil, construite en 1950, est un équipement apprécié et utilisé par l'ensemble de la population du territoire du Nord Loiret.</p> <p>Cet équipement est ouvert en période estivale de juin à fin août et affiche près de 15 000 entrées (en moyenne 200/jour).</p> <p>On note un fort attachement de la population à cet équipement, seule piscine découverte du territoire. Les familles s'y sentent en sécurité et le cadre de verdure permet d'y passer la journée. Malgré les travaux engagés par la commune de Pithiviers le Vieil, l'équipement est vieillissant. L'équipe technique de la direction de la vie sportive a constaté la dégradation du revêtement des bassins. La résine, en se décollant, est coupante. Il a donc été chiffré la pose d'une nouvelle couche de résine. De plus, le bâtiment d'accueil des usagers ne permet pas le respect de la séparation des flux avec ou sans chaussures et ne répond plus aux nouvelles normes d'accessibilité. La toiture doit également faire l'objet d'une réfection. Enfin, le traitement des eaux de lavage des filtres pose question ; il n'a pas fait l'objet de remarque de l'ARS mais la circulation d'eau est unique et le rejet des eaux de lavage se fait dans la rivière bordant l'établissement.</p> <p>Tous ces constats ont amené les élus à réfléchir sur la possibilité de réhabiliter globalement la piscine. Une consultation a été lancée pour s'adjoindre les services d'un architecte/assistant à maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Les travaux comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfection des bassins extérieurs - extension du bac tampon - rétention et rejet des eaux de lavage des filtres dans la rivière - remplacement de la régulation du traitement des eaux - rénovation de la pataugeoire par un « splash pad ». 														
Maître d'œuvre	V+C Architecture														
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT				
Dépenses	Recettes														
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT												

	Mise aux normes et rénovation		Conseil Régional Centre-Val de Loire	
	Désamiantage		Conseil Départemental du Loiret	292 389,00 €
	Nettoyage des infrastructures existantes		Fonds européens	
	Modification du pédiluve		Contrat de ruralité	170 388,46 €
	Création du Splash pad		DETR	
	Réfection des bassins extérieurs	1 461 945,00 €	FSIL	146 663,00 €
	Extension du bac tampon		TEPCV	
	Remise aux normes du local technique		SIERP	
	Remplacement de la régulation du traitement des eaux		Enveloppe Parlementaire	10 000,00 €
	Rétention et rejet des eaux de lavage des filtres		Autofinancement	842 504,54 €
	AMO			
	Bureau de contrôle et SPS			
	Total	1 461 945,00 €	Total	1 461 945,00 €
Calendrier de réalisation	Travaux : 2017-2018			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'établissements rénovés : 1 Nombre d'utilisateurs après travaux :			

Thème du contrat	4. Mobilité																													
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																													
Titre du projet	Création d'une liaison douce Chemin de la Messe																													
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Puiseaux Adresse : Hôtel de Ville – 45 390 PUISEAUX Porteur du projet : M. Michel TOURAINE, Maire Personne en charge du projet : Mme Catherine DELORIS, Secrétaire générale Téléphone : 02 38 33 93 10 Courriel : personnel@mairie-puiseaux.fr																													
Localisation	Chemin de la Messe, 45 390 PUISEAUX																													
Descriptif sommaire	Cette nouvelle voie douce est créée pour permettre aux habitants des quartiers sud et ouest de Puiseaux d'avoir accès aux complexes sportifs et scolaires sans emprunter les voies de circulations ordinaires. La voie part du lotissement Chemin de la Messe et aboutira à quelques mètres de la piscine, de la salle des fêtes, du centre d'accueil périscolaire et du collège. La voiture est interdite devant ces établissements. Les élèves, les sportifs et les promeneurs pourront emprunter cette voie cyclable en toute sécurité. La voie sera éclairée par des réverbères à LED.																													
Maître d'œuvre	INCA SARL																													
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Installation de chantier</td> <td rowspan="6">21 957,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td>8 782,80 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Travaux de voirie</td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>5 489,25 €</td> </tr> <tr> <td>Réseaux et électricité</td> <td>DETR</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>FSIL</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Installation de chantier	21 957,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	8 782,80 €	Travaux préparatoires	Conseil Départemental du Loiret		Travaux de voirie	Fonds européens		VRD	Contrat de ruralité	5 489,25 €	Réseaux et électricité	DETR			FSIL	
Dépenses	Recettes																													
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																											
Installation de chantier	21 957,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	8 782,80 €																											
Travaux préparatoires		Conseil Départemental du Loiret																												
Travaux de voirie		Fonds européens																												
VRD		Contrat de ruralité	5 489,25 €																											
Réseaux et électricité		DETR																												
		FSIL																												

		TEPCV	
		SIERP	
		Autofinancement	7 684,95 €
Total	21 957,00 €	Total	21 957,00 €
Calendrier de réalisation	Travaux : 2017		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de voie douce aménagée : 1 Nombre de mètres linéaires de voie créé : 160 Fréquentation de la voie aménagée :		

Thème du contrat	5. Transition écologique
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017
Titre du projet	Génie électrique pour l'installation de bornes électriques sur les espaces publics de Puisseaux
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Puisseaux Adresse : Hôtel de Ville – 45 390 PUISEAUX Porteur du projet : M. Michel TOURAINE, Maire Personne en charge du projet : Mme Catherine DELORIS, Secrétaire générale Téléphone : 02 38 33 93 10 Courriel : personnel@mairie-puisseaux.fr
Localisation	Place du Martroi et Rue Nieder-Roden, 45 390 PUISEAUX

Descriptif sommaire	<p>La Commune de Puiseaux envisage de faire l'acquisition de deux bornes de rechargement pour véhicule électrique. Celles-ci seront accessibles depuis l'espace public communal, la première Place du Martroi, la seconde Rue Nieder-Roden, près du pôle écoles/sports/loisirs.</p> <p>L'objectif est de proposer un service supplémentaire à la population, aux administrés ainsi qu'aux visiteurs, en leur offrant la possibilité de se brancher sur ce dispositif.</p> <p>L'installation de la borne de rechargement est donc à rapprocher de la démarche environnementale forte engagée par la commune : installation d'un système de chauffage mutualisé par géothermie pour la salle des fêtes et le groupe scolaire, rénovation thermique des bâtiments publics, suite à la réalisation d'un COEP, création d'une voie douce, etc.</p> <p>NB : l'acquisition des deux bornes électriques sont financées par les fonds TEPCV.</p>																																															
Maître d'œuvre	Entreprise TAVARES																																															
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="373 1088 576 1137">Dépenses</th> <th colspan="3" data-bbox="580 1088 1497 1137">Recettes</th> </tr> <tr> <th data-bbox="373 1144 576 1193">Nature</th> <th data-bbox="580 1144 826 1193">Montant HT</th> <th data-bbox="831 1144 1171 1193">Co-financeurs</th> <th data-bbox="1176 1144 1497 1193">Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="373 1200 576 1272">Alimentation</td> <td data-bbox="580 1200 826 1554" rowspan="5">8 824,00 €</td> <td data-bbox="831 1200 1171 1272">Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td data-bbox="1176 1200 1497 1272"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1279 576 1350">Massif béton</td> <td data-bbox="831 1279 1171 1350">Conseil Départemental du Loiret</td> <td data-bbox="1176 1279 1497 1350"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1357 576 1473">Mise en place d'une ligne électrique</td> <td data-bbox="831 1357 1171 1473">Fonds européens</td> <td data-bbox="1176 1357 1497 1473"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1480 576 1552">Contrôle et Conseil</td> <td data-bbox="831 1480 1171 1552">Contrat de ruralité</td> <td data-bbox="1176 1480 1497 1552">4 432,30 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1559 576 1608"></td> <td data-bbox="831 1559 1171 1608">DETR</td> <td data-bbox="1176 1559 1497 1608"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1615 576 1664"></td> <td data-bbox="831 1615 1171 1664"></td> <td data-bbox="831 1615 1171 1664">FSIL</td> <td data-bbox="1176 1615 1497 1664"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1671 576 1720"></td> <td data-bbox="831 1671 1171 1720"></td> <td data-bbox="831 1671 1171 1720">TEPCV</td> <td data-bbox="1176 1671 1497 1720"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1727 576 1776"></td> <td data-bbox="831 1727 1171 1776"></td> <td data-bbox="831 1727 1171 1776">SIERP</td> <td data-bbox="1176 1727 1497 1776"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1783 576 1832"></td> <td data-bbox="831 1783 1171 1832"></td> <td data-bbox="831 1783 1171 1832">Autofinancement</td> <td data-bbox="1176 1783 1497 1832">4 391,70 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1839 576 1861">Total</td> <td data-bbox="580 1839 826 1861">8 824,00 €</td> <td data-bbox="831 1839 1171 1861">Total</td> <td data-bbox="1176 1839 1497 1861">8 824,00 €</td> </tr> </tbody> </table>				Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Alimentation	8 824,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire		Massif béton	Conseil Départemental du Loiret		Mise en place d'une ligne électrique	Fonds européens		Contrôle et Conseil	Contrat de ruralité	4 432,30 €		DETR				FSIL				TEPCV				SIERP				Autofinancement	4 391,70 €	Total	8 824,00 €	Total	8 824,00 €
Dépenses	Recettes																																															
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																																													
Alimentation	8 824,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																																														
Massif béton		Conseil Départemental du Loiret																																														
Mise en place d'une ligne électrique		Fonds européens																																														
Contrôle et Conseil		Contrat de ruralité	4 432,30 €																																													
		DETR																																														
		FSIL																																														
		TEPCV																																														
		SIERP																																														
		Autofinancement	4 391,70 €																																													
Total	8 824,00 €	Total	8 824,00 €																																													
Calendrier de réalisation	2017																																															
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bornes de rechargement installées : 2 Nombre d'utilisateurs en année 1 :																																															

--	--

Thème du contrat	5. Transition écologique													
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017													
Titre du projet	Pose et raccordement d'une borne de rechargement rapide pour véhicules électriques sur le parking du siège administratif													
Maître d'ouvrage	Nom : CC du Pithiverais Gâtinais Adresse : 2 Bis Rue du 14 Juillet – 45 340 BEAUNE la ROLANDE Porteur du projet : Mme Delmira DAUVILLIERS, Présidente Personne en charge du projet : M. Emmanuel CROP, service technique Téléphone : 02 38 33 92 68 Courriel : contact@pithiveraisgatinais.fr													
Localisation	2 Bis Rue du 14 juillet – 45 340 BEAUNE la ROLANDE													
Descriptif sommaire	<p>Dans un esprit de nouvelle dynamique territoriale, la CC du Pithiverais Gâtinais, issue de la fusion des EPCI au 1^{er} janvier 2017, a pour projet de favoriser les modes de déplacements par véhicules électriques.</p> <p>A cet effet, et parallèlement à l'acquisition de plusieurs véhicules électriques (financés via le TEPCV), la CC du Pithiverais Gâtinais envisage la pose d'une borne de rechargement rapide sur le parking de son siège administratif ; cette dernière sera accessible à tous les usagers du site.</p> <p>Cet équipement est constitué d'une borne de 22 KW qui doit être raccordé au TGBT du bâtiment, situé en sous-sol de celui-ci.</p> <p>Les travaux projetés consistent donc aux travaux de génie civil, de terrassement, de fouilles et d'excavations nécessaires, de fourreaux, de remblaiement et de reconstitution des revêtements de sol à l'existant.</p> <p>NB : l'acquisition de la borne électrique est financée par les fonds TEPCV.</p>													
Maître d'œuvre	R VAUVELLE													
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes		Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT				
Dépenses	Recettes													
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT											

	Installation de chantier	5 140,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	
	Découpe de chaussée		Conseil Départemental du Loiret	
	Ouverture et fermeture de tranchée technique		Fonds européens	
	Fourniture et pose de TPC		Contrat de ruralité	1 285,00 €
	Fourniture et pose de calcaire et enrobé		DETR	
	Pénétration bâtiment		FSIL	
	Fourniture et pose d'arceau protecteur		TEPCV	
			SIERP	
			Autofinancement	3 855,00 €
	Total		5 140,00 € Total	5 140,00 €
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de borne de rechargement installée : 1 Nombre d'utilisateurs en année 1 :			

Thème du contrat	6. Cohésion sociale														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017														
Titre du projet	Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à Chambon la Forêt														
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de Chambon la Forêt Adresse : 2 Rue du Cardinal de la Luzerne – 45 340 CHAMBON LA FORET Porteur du projet : M. Michel BERTHELOT, Maire Personne en charge du projet : Mme Laurence BUIZARD, Secrétaire générale Téléphone : 02 38 32 28 55 Courriel : mairie.chambonlaforet@wanadoo.fr</p>														
Localisation	2 Rue Oscar Roty, 45 340 CHAMBON LA FORET														
Descriptif sommaire	<p>La commune de Chambon la Forêt dispose d'une école maternelle qui a bénéficié à la rentrée 2016 de l'ouverture d'une 6^{ème} classe et accueille maintenant 154 enfants des communes du SIRIS (Batilly en Gâtinais, Chambon la Forêt, Courcelles, Nancray sur Rimarde, Nibelle et St Michel). Par ailleurs, la commune s'est organisée, au sein de l'école, afin de fournir un local pour l'accueil périscolaire, qui lui est géré par la CC Pithiverais Gâtinais.</p> <p>Le dynamisme démographique enclin les élus à poursuivre les aménagements pour améliorer les services à la population, ainsi que leur qualité de vie.</p> <p>Les années précédentes, des constructions ont été réalisées pour maintenir les commerces de proximité et d'importants travaux effectués pour la circulation et la sécurisation en centre bourg entre les pôles écoles/commerces/administrations.</p> <p>La commune est propriétaire d'un bien comprenant plusieurs bâtiments consacrés auparavant au commerce de boucherie. La parcelle sera divisée pour la mise en vente de l'ancienne boucherie et son logement. La mairie conservera un bâtiment, ancienne remise, afin de l'aménager pour y recevoir une MAM. Cette structure permet aux assistantes maternelles d'exercer leur activité professionnelle en accueillant les enfants dans un autre lieu que leur propre habitation. Cette mise en place permettra de créer de nouvelles places d'accueil de la petite enfance dans des conditions optimales et de répondre aux besoins des familles.</p> <p>Le projet est basé sur le regroupement d'assistantes maternelles sous forme associative. Cette dernière est composée de 3 assistantes, dont 2 exerçant actuellement hors commune. Le projet permet le regroupement de 4 professionnels. La capacité est déterminée avec la PMI. Les parents restent les employeurs directs des assistantes.</p> <p>La MAM est un lieu réservé à la pratique professionnelle et c'est dans cette optique que la commune engagera un contrat de bail avec l'association.</p> <p>Ce regroupement permettra de recevoir les enfants dans des locaux adaptés et sécurisés, de partager leurs compétences et mettre en commun leurs valeurs éducatives favorisant la socialisation, avec une amplitude horaire plus large.</p> <p>La commune souhaite par ce projet répondre aux besoins de la population grandissante et faciliter la vie des parents exerçant une activité professionnelle avec un service de proximité supplémentaire.</p>														
Maître d'œuvre	Cédric PHILIPPE, Architecte DPLG														
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses		Recettes		Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT				
Dépenses		Recettes													
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT												

	Travaux		Conseil Régional Centre-Val de Loire	111 245,00 €
	AMO		Conseil Départemental du Loiret	
	Etudes et contrôles		Fonds européens	
	Frais de bornage	278 136,22 €	Contrat de ruralité	27 813,62 €
	Provisions pour branchements, audit énergétique, annonces, sécurité incendie		DETR	
			FSIL	
			TEPCV	
			SIERP	
			Réserve Parlementaire	10 000,00 €
			Autofinancement	129 077,60 €
	Total	278 136,22 €	Total	278 136,22 €
Calendrier de réalisation	Septembre 2017 – mars 2018			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiment réhabilité : 1 Nombre de service mis en place : 1 Nombre d'assistantes maternelles membre de l'association :			

Thème du contrat	6. Cohésion sociale																																
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																																
Titre du projet	Création d'une aire de convivialité et de jeux																																
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Chatillon le Roi Adresse : 29 Rue du Château – 45 480 CHATILLON LE ROI Porteur du projet : Mme Céline DUPRE, Maire Personne en charge du projet : Mme Céline DUPRE, Maire Téléphone : 09 61 51 95 46 Courriel : chatillon.le.roi@wanadoo.fr																																
Localisation	29 Rue du Château, 45 480 CHATILLON LE ROI																																
Descriptif sommaire	<p>Le Conseil municipal de Châtillon-le-Roi souhaite créer sur la commune un endroit propice au regroupement de la population et ainsi répondre à sa demande. Une étude a été demandée au CAUE qui, dans son rapport de mars 2016, confirme que le terrain communal situé derrière la Mairie et la Salle des fêtes est adapté. Il a l'avantage d'être situé dans un ensemble foncier propice au développement prochain de la commune. Cet objectif est à intégrer dans le PADD du futur PLUi, mis en œuvre très prochainement par la CC de la Plaine du Nord Loiret.</p> <p>En partant de l'aménagement paysager existant (pelouse, arbres, zone stabilisée en calcaire et aire bétonnée), il est retenu l'installation des jeux suivants, propres à accueillir tous les âges : jeu à ressort, structure ludique, but, panier de basket, panneau d'information, portique, boulodrome.</p> <p>L'espace boulodrome permettra de maintenir l'implantation du chapiteau installé lors des manifestations municipales.</p> <p>Autour de ces jeux, du mobilier urbain sera installé afin de favoriser la rencontre des habitants. Pour sécuriser cet espace de convivialité qui doit rester accessible à tous même quand la salle communale est louée, un aménagement de la cour est nécessaire. Il s'agit de la fermer par un grillage et un portail afin de créer un chemin d'accès indépendant ; les clôtures est et ouest doivent être reprises.</p>																																
Maître d'œuvre	/																																
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Dépenses</th> <th colspan="3">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jeux</td> <td rowspan="7">47 225,38 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fouille et protection</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td>13 377,00 €</td> </tr> <tr> <td>Graviers</td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier urbain</td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>9 445,08 €</td> </tr> <tr> <td>Aire de convivialité</td> <td>DETR</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>FSIL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>TEPCV</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Jeux	47 225,38 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire		Fouille et protection	Conseil Départemental du Loiret	13 377,00 €	Graviers	Fonds européens		Mobilier urbain	Contrat de ruralité	9 445,08 €	Aire de convivialité	DETR			FSIL			TEPCV	
Dépenses	Recettes																																
	Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																													
Jeux	47 225,38 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire																															
Fouille et protection		Conseil Départemental du Loiret	13 377,00 €																														
Graviers		Fonds européens																															
Mobilier urbain		Contrat de ruralité	9 445,08 €																														
Aire de convivialité		DETR																															
		FSIL																															
		TEPCV																															

		SIERP	
		CC Plaine du Nord Loiret	8 083,00 €
		Autofinancement	16 320,30 €
	Total	47 225,38 € Total	47 225,38 €
Calendrier de réalisation	2017		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'aires de jeux installées : 1 Nombre de jeux installés : Fréquentation de la structure mise en place :		

Thème du contrat	6. Cohésion sociale																									
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017																									
Titre du projet	Réhabilitation de l'ancienne école de Gueudreville pour créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)																									
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Jouy en Pithiverais Adresse : 2 Rue de la Mairie – 45 480 JOUY EN PITHIVERAIS Porteur du projet : M. Martial BOURGEOIS, Maire Personne en charge du projet : M. Martial BOURGEOIS, Maire Téléphone : 02 38 39 95 59 Courriel : mairie.de.jouy@wanadoo.fr																									
Localisation	Gueudreville, 45 480 JOUY EN PITHIVERAIS																									
Descriptif sommaire	<p>La commune s'est engagée depuis 10 ans à la mise aux normes progressives des bâtiments publics, assainissement et accessibilité.</p> <p>L'ancienne école du Hameau de Gueudreville avait été louée à un particulier jusqu'en janvier 2015 ; elle reste vacante depuis et le conseil municipal a dû se poser la question de son devenir : vente, conservation, transformation...</p> <p>Il est ressorti que les jeunes parents jouvissiens et des villages voisins peinent à trouver des structures d'accueil et de garderie pour leurs enfants. Les locaux de l'ancienne école pouvaient accueillir ce type d'activité, sous forme de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Un travail doit encore être engagé avec l'association qui assurera le fonctionnement de la MAM.</p>																									
Maître d'œuvre	/																									
Budget de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Transformation des espaces existants</td> <td rowspan="5">193 557,00 €</td> <td>Conseil Régional Centre-Val de Loire</td> <td>77 422,00 €</td> </tr> <tr> <td>Création de WC et de cuisine</td> <td>Conseil Départemental du Loiret</td> <td>39 824,00 €</td> </tr> <tr> <td>Menuiseries et accès PMR</td> <td>Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Démolition, dépollution</td> <td>Contrat de ruralité</td> <td>19 355,70 €</td> </tr> <tr> <td>Couverture</td> <td>DETR</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes		Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT	Transformation des espaces existants	193 557,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	77 422,00 €	Création de WC et de cuisine	Conseil Départemental du Loiret	39 824,00 €	Menuiseries et accès PMR	Fonds européens		Démolition, dépollution	Contrat de ruralité	19 355,70 €	Couverture	DETR	
Dépenses	Recettes																									
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT																							
Transformation des espaces existants	193 557,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	77 422,00 €																							
Création de WC et de cuisine		Conseil Départemental du Loiret	39 824,00 €																							
Menuiseries et accès PMR		Fonds européens																								
Démolition, dépollution		Contrat de ruralité	19 355,70 €																							
Couverture		DETR																								

	Isolation		FSIL	
	Mises aux normes		TEPCV	
	Électricité		SIERP	
	Peintures, sols		CC Plaine du Nord Loiret	
			Autofinancement	56 955,30 €
	Total	193 557,00 €	Total	193 557,00 €
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiment réhabilité : 1 Nombre de service mis en place : 1 Nombre d'assistantes maternelles membre de l'association :			

Thème du contrat	6. Cohésion sociale			
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017			
Titre du projet	Réhabilitation du plateau sportif du Clos Beauvoys			
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Pithiviers Adresse : Hôtel de Ville, Place Denis Poisson – 45 300 PITHIVIERS Porteur du projet : M. Philippe NOLLAND, Maire Personne en charge du projet : Téléphone : Courriel :			
Localisation	Quartier du Clos Beauvoys, 45 300 PITHIVIERS			
Descriptif sommaire	<p>L'opération a pour but la mise en œuvre d'un gazon synthétique sur un plateau multi-sports situé dans le quartier du Clos Beauvoys, à l'arrière du groupe scolaire. Il s'agit d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.</p> <p>Les habitants de ce quartier demandent l'amélioration des terrains de sports en libre accès sur le territoire de Pithiviers depuis plusieurs années. Ce point est abordé à chaque réunion par les jeunes ainsi qu'à chaque rencontre informelle avec un responsable élu ou fonctionnaire de la collectivité.</p> <p>Le gazon synthétique sera mis en place sur un terrain de sports existant. Actuellement, ce terrain est inadapté et le revêtement de sol est en mauvais état. Il ne permet pas de pratiquer tous les sports qui intéressent les jeunes, les habitants de ce quartier et les élèves du groupe scolaire. Le projet permettrait de pratiquer le football, le handball ou le basket-ball ainsi que d'autres sports dans de meilleures conditions.</p> <p>Les objectifs principaux de l'installation de ce gazon synthétique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre la mise en place d'actions de proximité par les services publics et par les associations locales - améliorer les conditions de la pratique du sport par les élèves du groupe scolaire adjacent - combattre l'oisiveté des jeunes en proposant des actions de qualité sur les quartiers - revaloriser l'image des quartiers - ouvrir les quartiers sur l'extérieur en créant des pôles sportifs et ludiques attractifs pour l'ensemble des jeunes du territoire - agir sur la mixité des publics en créant un lieu de rencontre dans chaque quartier - permettre une pratique sportive et ludique régulière pour tous. <p>Il est également relevé par l'ensemble des partenaires, la nécessité de mettre en place des actions en direction de la santé favorisant la pratique du sport.</p>			
Maître d'œuvre	GROUPE SAE – TENNIS D'AQUITAINE			
Budget de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Dépenses</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Recettes</td> </tr> </table>		Dépenses	Recettes
Dépenses	Recettes			

	Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT
	Réaménagement du plateau sportif	37 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	
			Conseil Départemental du Loiret	
			Fonds européens	
			Contrat de ruralité	14 800,00 €
			DETR	
			FSIL	
			TEPCV	
			SIERP	
			Réserve Parlementaire	3 000,00 €
			CNDS	3 000,00 €
			Autofinancement	16 200,00 €
	Total	37 000,00 €	Total	37 000,00 €
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de plateau sportif rénové : 1 Nombre d'utilisateurs du dispositif rénové :			

Thème du contrat	6. Cohésion sociale														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017														
Titre du projet	Réhabilitation du plateau sportif de Saint Aignan														
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Pithiviers Adresse : Hôtel de Ville, Place Denis Poisson – 45 300 PITHIVIERS Porteur du projet : M. Philippe NOLLAND, Maire Personne en charge du projet : Téléphone : Courriel :														
Localisation	Quartier de Saint Aignan, 45 300 PITHIVIERS														
Descriptif sommaire	<p>L'opération a pour but la mise en œuvre d'un gazon synthétique sur un plateau multi-sports situé dans le quartier de Saint-Aignan. Il s'agit d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.</p> <p>Les habitants de ce quartier demandent l'amélioration des terrains de sports en libre accès sur le territoire de Pithiviers depuis plusieurs années. Ce point est abordé à chaque réunion par les jeunes ainsi qu'à chaque rencontre informelle avec un responsable élu ou fonctionnaire de la collectivité.</p> <p>Le gazon synthétique sera mis en place sur un terrain de sports existant. Actuellement, ce terrain est inadapté et le revêtement de sol est en mauvais état. Il ne permet pas de pratiquer tous les sports qui intéressent les jeunes, les habitants de ce quartier et les élèves du groupe scolaire. Le projet permettrait de pratiquer le football, le handball ou le basket-ball ainsi que d'autres sports dans de meilleures conditions.</p> <p>Les objectifs principaux de l'installation de ce gazon synthétique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre la mise en place d'actions de proximité par les services publics et par les associations locales - améliorer les conditions de la pratique du sport par les élèves du groupe scolaire adjacent - combattre l'oisiveté des jeunes en proposant des actions de qualité sur les quartiers - revaloriser l'image des quartiers - ouvrir les quartiers sur l'extérieur en créant des pôles sportifs et ludiques attractifs pour l'ensemble des jeunes du territoire - agir sur la mixité des publics en créant un lieu de rencontre dans chaque quartier - permettre une pratique sportive et ludique régulière pour tous. <p>Il est également relevé par l'ensemble des partenaires, la nécessité de mettre en place des actions en direction de la santé favorisant la pratique du sport.</p>														
Maître d'œuvre	GROUPE SAE – TENNIS D'AQUITAINE														
Budget de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Dépenses</th> <th colspan="2" style="width: 33%;">Recettes</th> <th style="width: 34%;"></th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT				
Dépenses	Recettes														
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT												

	Réaménagement du plateau sportif	33 000,00 €	Conseil Régional Centre-Val de Loire	
			Conseil Départemental du Loiret	
			Fonds européens	
			Contrat de ruralité	13 200,00 €
			DETR	
			FSIL	
			TEPCV	
			SIERP	
			Réserve Parlementaire	2 000,00 €
			Autofinancement	17 800,00 €
		Total	33 000,00 €	Total
Calendrier de réalisation	2017			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de plateau sportif rénové : 1 Nombre d'utilisateurs du dispositif rénové :			

Thème du contrat	6. Cohésion sociale														
Fiche action locale	Programme opérationnel 2017														
Titre du projet	Construction de locaux pour les activités périscolaires au groupe scolaire intercommunal de Boisseaux														
Maître d'ouvrage	Nom : CC Plaine du Nord Loiret Adresse : 1 Rue de Pithiviers – 45 480 BAZOCHES LES GALLERANDES Porteur du projet : M. Martial BOURGEOIS, Président Personne en charge du projet : M. James BRUNEAU, DGS Téléphone : 02 38 39 60 38 Courriel : scolaire.ouarville@cc-plaine-nord-loiret.fr														
Localisation	45 480 BOISSEAUX														
Descriptif sommaire	<p>Au cours de l'année 2006, les communes d'Andonville, Boisseaux et Erceville, regroupées en syndicat, ont décidé d'engager une étude de programmation pour la réalisation d'un équipement public d'enseignement destiné à l'accueil des enfants d'âge maternel et élémentaire des 3 communes. L'objectif est de garantir à la population présente et à venir un service public de l'éducation de la meilleure qualité possible.</p> <p>Au terme de la réflexion et en fonction des études démographiques, les élus ont décidé la réalisation d'un groupe scolaire qui comprend 4 classes élémentaires, 2 classes maternelles, un espace polyvalent et de motricité, une bibliothèque, un RASED et une unité de restauration. Après étude, un site est retenu sur la commune de Boisseaux et une première tranche de l'équipement est réalisée.</p> <p>La CC de la Plaine du Nord Loiret, aujourd'hui compétente en matière scolaire, a décidé de poursuivre la réalisation de l'équipement. Elle a actualisé l'ensemble des données en prenant en compte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le programme initial - les conditions actuelles de l'accueil des élèves - les objectifs des acteurs locaux - la population scolaire concernée sur le moyen et long terme - les conditions de poursuite de la construction engagée. <p>Aujourd'hui, la poursuite de ce projet est une priorité pour la CC Plaine du Nord Loiret, mais les coûts sont importants et les conditions d'accueil actuelles ont engendré une augmentation des surfaces à construire. Les élus de la CCPNL ont souhaité également, suite au diagnostic réalisé par la CAF sur les conditions d'accueil des enfants, y adjoindre des locaux de garderie périscolaire afin d'augmenter les services offerts à la population.</p> <p>L'accueil périscolaire des enfants a été dimensionné par l'équipe de maîtrise d'œuvre en fonction des besoins et représente une surface de 322m², représentant 25% de la surface totale du groupe scolaire.</p>														
Maître d'œuvre	A/CONCEPT + LBET + France STRUCTURE														
Budget de l'action	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Dépenses</th> <th colspan="2" style="width: 33%;">Recettes</th> <th style="width: 34%;"></th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Montant HT</th> <th>Co-financeurs</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses	Recettes			Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT				
Dépenses	Recettes														
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Montant HT												

			Conseil Régional Centre-Val de Loire	
	Travaux		Conseil Départemental du Loiret	76 500,00 €
	AMO	744 968,00 €	Fonds européens	
	Mission OPC		Contrat de ruralité	100 000,00 €
	Contrôles techniques		DETR	230 940,00 €
	Mission SPS		FSIL	
	Études géotechniques		TEPCV	
	Divers et imprévus		SIERP	
			Autofinancement	337 528,00 €
	Total	744 968,00 €	Total	744 968,00 €
Calendrier de réalisation	2017-2018			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiment aménagé : 1 Nombre m ² aménagés : Nombre d'utilisateurs du service :			